

5 décembre 2006

06.398

Questions du groupe UDC

Budget de l'Etat 2007

Page 171:

Position 302000: que représente ce poste de façon précise?

Position 302460: même question, n'y a-t-il pas une Caisse de pensions de l'Etat?

Position 319670: toujours la même interrogation...

Pages 177 et 179:

Les charges de personnel du lycée Blaise Cendrars sont de 10.827.500 millions de francs, celles des deux lycées du bas du canton de 38.899.700 millions de francs (14.242.700 millions de francs + 24.657.000 millions de francs), soit près de quatre fois plus de charges de personnel... Y a-t-il quatre fois plus de lycéens dans le bas du canton?

Page 181:

Position 319665: pourquoi seul ce lycée offre-t-il des activités hivernales pour 437.000 francs à la charge de tout le canton?

Page 185:

Position 301000 avec explications page 186: il est expliqué une diminution de 10% du personnel soit 1 EPT, j'en déduis qu'il y a donc 10 EPT. Or les charges de personnel, qui ont réussi à augmenter malgré cette diminution de personnel, sont de 3.615.000 millions de francs, cela laisse entendre que chaque EPT vaut en moyenne 361.500 francs!!! Cela mérite certainement des explications circonstanciées.

Position 314300: un emploi de concierge représente environ 80.000 francs, on a des charges de conciergerie par des tiers d'environ 10 concierges (781.000 francs), ceci en plus des concierges sur place... Combien y a-t-il donc d'emplois de concierge, engagés et extérieurs, pour le CPLN, est-ce vraiment un bâtiment si grand qu'il nécessite tant de monde pour ce poste?

Page 187:

Position 308000, personnel temporaire: pour 1.231.500 francs que représente cette somme, quels sont les emplois recherchés pour ces postes de remplacement par des agences intérimaires?

Page 189:

Position 318620, médecine scolaire: les élèves du CIFOM sont au-delà de la scolarité obligatoire, ils ont eu un contrôle des 15 ans à la fin de leur scolarité, nous ne comprenons donc pas la pertinence de ce poste.

Page 195:

Camps de sport. Comme déjà évoqué durant la dernière séance des comptes 2005, il n'y a aucune raison que ce poste entraîne des pertes, les coûts demandés aux participants de cette activité totalement facultative devraient payer la totalité des charges.

Jeunesse et Sport, même remarque que pour les camps de sport, puisque là aussi l'on aurait un gros déficit s'il n'y avait pas de prélèvement de 213.000 francs sur le fonds des sports.

Page 197 ss:

Pour les conservatoires, nous apprécions le fait que les frais totaux sont de 420.000 francs moins élevés que pour le budget précédent avec une charge de personnel qui a baissé de près de 500.000 francs. Nous souhaiterions savoir où en est l'accréditation par la Confédération de la classe professionnelle neuchâteloise.

Page 205:

Parc et musée d'archéologie. Nous sommes heureux de la nomination du nouveau directeur qui est un grand archéologue. Au vu de la baisse de fréquentation de ce magnifique musée, fleuron des musées du canton, nous nous posons la question de savoir s'il ne serait pas judicieux de partager le poste de directeur en deux: le directeur fraîchement nommé s'occupant des cours à l'Université et du contenu des expos avec une charge partielle, l'autre partie du poste étant prise

par un spécialiste du "marketing" des musées. Nous redemandons par ailleurs que le service de promotion touristique pousse la promotion de ce musée à l'extérieur du canton.

Question d'ordre général: nous sommes étonnés que le projet Récolte n'ait pas été associé au DECS car dans les autres départements cela a amené des propositions concrètes et constructives.

Dernière question: où sont entrés les APG et remboursements des assurances perte de gain pour le personnel administratif et les enseignants?

Signataire: B. Courvoisier.